

Compiègne, le 2 février 2017

CONVOCATION

La Commission des Vétérans de l'UDSPO a l'honneur de vous convier à son **Assemblée Générale**.

Celle-ci a lieu le **mercredi 8 mars 2017 à 10h00 à la salle Pierre Mendès France Rue Louis Aragon 60600 FITZ JAMES**.

L'ordre du jour est le suivant :

- ◆ bilan de la sortie 2016 (Boulogne sur Mer/Nausicaa),
- ◆ point sur les journées "Claude Guerlin",
- ◆ projets 2017,
- ◆ questions diverses.

A l'issue de cette réunion, nous aurons le plaisir de nous retrouver autour d'un **apéritif** suivi d'un **repas** servi sur place, offert à tous par la Commission des Vétérans de l'UDSPO (ancien et épouse).

L'après-midi se poursuivra par à un moment récréatif, avec un **loto** au profit de **l'Œuvre Des Pupilles**.

Comptant sur votre participation nombreuse, je vous prie de croire, Chers Collègues, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Animateur départemental,

L'Adjudant-Chef Honoraire,
Michel MONGIN

COUPON REPONSE

M. Mme

Tél indispensable

- | | | |
|---|--|------------------------|
| ↘ participera(ont) <input type="checkbox"/> | ne participera(ont) pas <input type="checkbox"/> | à l'Assemblée Générale |
| ↘ participera(ont) <input type="checkbox"/> | ne participera(ont) pas <input type="checkbox"/> | au repas |
| ↘ participera(ont) <input type="checkbox"/> | ne participera(ont) pas <input type="checkbox"/> | au loto |

Nombre de personne(s)

Dans un souci d'organisation, je vous demande de bien vouloir indiquer au secrétariat de l'Union votre participation ou non au repas servi à l'issue de l'Assemblée générale (**réponse impérative**). Sans réponse de votre part, votre repas ne sera pas prévu.

Les inscriptions ne seront enregistrées qu'après retour du coupon.

Le coupon est à retourner à U.D.S.P.O. «La Maison du Sapeur-Pompier de l'OISE»

2 avenue de Bury st Edmunds 60200 COMPIEGNE

Au plus tard le 28 février 2017.

